

La FEMA prolonge la date limite de demande pour les habitants de Caroline du Nord touchés par la tempête tropicale Hélène

Release Date: Février 3, 2025

HICKORY, Caroline du Nord – À la demande de l'État de Caroline du Nord, les survivants de la tempête tropicale Hélène ont désormais jusqu'au 8 mars 2025 pour demander de l'aide auprès de la FEMA.

Avec le délai prolongé, la FEMA exhorte toujours fortement les survivants à déposer leur demande dès que possible. Après la date limite du 8 mars, vous pouvez toujours soumettre des documents, mettre à jour vos coordonnées et rester en contact avec la FEMA concernant votre demande, mais vous devez déposer votre demande avant la date limite.

L'aide de la FEMA peut inclure des fonds pour un logement temporaire tel qu'une aide au loyer ou le remboursement des frais d'hôtel ; des fonds pour soutenir la réparation ou le remplacement d'une résidence principale, y compris les voies d'accès privées, telles que les allées, les routes ou les ponts ; et des fonds pour les dépenses causées par une catastrophe, telles que la réparation ou le remplacement de biens personnels et de véhicules, des fonds pour le déménagement et le stockage, les soins médicaux, dentaires, la garde d'enfants et d'autres articles divers.

Les propriétaires et locataires des comtés d'Alexander, Alleghany, Ashe, Avery, Buncombe, Burke, Cabarrus, Caldwell, Catawba, Cherokee, Clay, Cleveland, Forsyth, Gaston, Graham, Haywood, Henderson, Iredell, Jackson, Lee, Lincoln, Macon, Madison, McDowell, Mecklenburg, Mitchell, Nash, Polk, Rowan, Rutherford, Stanly, Surry, Swain, Transylvania, Union, Watauga, Wilkes, Yadkin et Yancey et la bande orientale des Indiens Cherokee ayant des pertes non assurées dues à la tempête tropicale Hélène peuvent demander l'aide de la FEMA.



FEMA

Page 1 of 2

Il existe plusieurs façons de faire une demande :

- Visitez un centre de récupération après sinistre (DRC) Pour trouver le centre le plus proche de chez vous, rendez-vous sur fema.gov/drc.
- Rendez-vous en ligne sur DisasterAssistance.gov.
- Téléchargez [l'application FEMA](#) pour les appareils mobiles.
- Appelez l'assistance téléphonique de la FEMA au 800-621-3362 entre 7 h et minuit. L'aide est disponible dans la plupart des langues. Si vous utilisez un service de relais, tel que le relais vidéo (VRS), le téléphone sous-titré ou un autre service, donnez à la FEMA votre numéro pour ce service.



FEMA

Page 2 of 2